

Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques
Bureau RH – 2A
s/c de Monsieur le Directeur Régional
des Finances Publiques de Midi-Pyrénées

Objet : Mouvement de mutation des agents de catégorie C et B gestion publique du 1^{er} avril 2013.

Monsieur le Directeur Général,

Les suppressions d'emplois répétées année après année ne sont pas sans incidence sur les droits et garanties des personnels.

Pour le mouvement du 1^{er} avril 2013 des personnels administratifs de catégorie C et B de la filière gestion publique, le département de Haute-Garonne enregistre :

- 3 arrivées de personnels de catégorie B
- 9 arrivées et 4 départs de personnels de catégorie C

A l'issue de ce mouvement nous notons deux postes vacants sur la seule catégorie B. C'est sans compter les sept départs à la retraite déposés à ce jour jusqu'au 1^{er} septembre. Nous comptabilisons alors à un déficit de 9 emplois de catégorie B au 1^{er} septembre 2013.

Avant la publication du mouvement du 1^{er} avril, il y avait, pour la catégorie B, pour le département de la Haute-Garonne, 50 demandes pour convenance personnelle et 3 pour raison prioritaire

Au cours des dernières CAPN pour le mouvement spécifique, la Direction Générale n'a pas retenu les centres des Finances Publiques de Bagnères-de-Luchon (catégorie B) et de l'Isle-en-Dodon (catégorie C).

Je vous demande **la plus grande attention sur le mouvement complémentaire du 1^{er} avril.**

Dans l'attente, veuillez agréer, monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations syndicalistes.

Toulouse, le 29 janvier 2013


Boris BEAUDOIN

Secrétaire CGT Finances Publiques 31